



Ottawa, Canada

Un secteur privé dynamique: stimulant de la croissance économique 1

Plan de réaménagement du Vieux Port de Québec 3

Visite de la Souveraine au Canada . . . 3

Nouveaux accords de travail partagé . . 3

Les bûcherons de Shulie Lake 4

Conservation de vieux documents . . . 5

Applications civiles des recherches militaires 5

Traces d'explorateurs scandinaves du XIIIe siècle en terre de Baffin 6

Exposition permanente sur les Acadiens 6

Aide financière du gouvernement fédéral à la construction d'appartements pour personnes âgées, au Québec 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Un secteur privé dynamique: stimulant de la croissance économique

A la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, qui s'est tenue à Ottawa du 13 au 15 février, le premier ministre du Canada et ses homologues provinciaux se sont mis d'accord sur un certain nombre de questions économiques; le Québec cependant n'a pas souscrit à l'ensemble du contenu du communiqué publié à l'issue de la Conférence.

Le communiqué faisait état des mesures qu'il faudra prendre pour: "faciliter l'établissement des objectifs économiques; améliorer les politiques touchant la gestion de la demande; encourager de meilleurs comportements dans le domaine des prix et des salaires; affermir le secteur des investissements commerciaux; et créer un plus grand nombre de projets dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'énergie, de la main-d'oeuvre et de l'expansion régionale".

Les premiers ministres considèrent qu'un secteur privé dynamique constitue le principal stimulant de la croissance de l'économie canadienne.

Prix et salaires

Au cours de la période de l'après-contrôle, "on pourra compter sur le bon sens et le réalisme de tous les Canadiens pour éviter une recrudescence des pressions inflationnistes", dit-on dans le communiqué. Et, à cet égard, les consultations entre les gouvernements et le secteur privé seront d'une grande importance "pour réduire l'inflation au taux prévu de 3,5 p.c. d'ici 1981".

Après la levée des contrôles, le Conseil économique du Canada assumera, pendant un certain temps, la responsabilité d'analyser l'évolution des prix et des coûts. Il attirera l'attention du public sur les augmentations de prix ou de coûts qui sembleront menacer les objectifs économiques nationaux.

Les participants à la Conférence ont convenu que la rémunération globale versée aux fonctionnaires "ne devrait pas guider celle du secteur privé".

Le milieu des affaires

Selon le communiqué, les investissements étrangers seront favorablement accueillis au Canada, "s'ils cadrent avec les objectifs nationaux ou provinciaux". Le régime fédéral-provincial d'impôt sur les sociétés, qui semble concurrentiel au niveau international, doit demeurer tel.

Les ministres responsables des Finances et des Ressources entreprendront un examen du régime d'imposition des industries pétrolières et minières.

Des mesures communes seront prises afin d'accroître les stimulants ou les crédits fiscaux à l'industrie pour la recherche et le développement, d'augmenter les possibilités d'emplois dans ces secteurs, ainsi que la diffusion et la mise en application des techniques actuelles.

Politique commerciale et industrielle

Dans ce secteur, l'on recommande une campagne de publicité fédérale-provinciale qui serait axée sur le slogan: *Créez un emploi: achetez chez nous*, dans le cadre d'une campagne prônant le remplacement des importations par l'achat de produits canadiens.

Le gouvernement fédéral continuera de tenir les provinces au courant du progrès des négociations sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (connu sous le sigle GATT).

Il importe de maintenir la croissance des exportations et le Canada doit chercher à les accroître en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires — particulièrement dans le cas des exportations de matières premières transformées. Il faut aussi accroître les débouchés extérieurs pour les produits de l'agriculture et de la pêche, les machines et instruments aratoires, ainsi que les produits pétrochimiques et les automobiles.

Politiques régionales

Le communiqué affirme que "les premiers ministres ont fortement souligné l'importance de poursuivre la lutte contre





William Bennett
Colombie-Britannique



Peter Lougheed
Alberta



Allan Blakeney
Saskatchewan



Sterling Lyon
Manitoba



William Davis
Ontario



René Lévesque
Québec



Richard Hatfield
Nouveau-Brunswick



Gerald Regan
Nouvelle-Écosse



Le premier ministre Trudeau (au centre)
et les dix premiers ministres provinciaux.



Alexander Campbell
Île-du-Prince-Édouard



Frank Moores
Terre-Neuve

les disparités régionales”, ainsi que la nécessité constante d’analyser et d’innover dans les programmes qui visent la mise en valeur régionale et qui doivent être axés sur les possibilités économiques à long terme et les besoins en matière de transport de chaque province et de chaque région. A ces fins, le ministère de l’Expansion économique régionale restera une agence fédérale importante.

Énergie

Les premiers ministres ont fortement souligné l’importance de réduire la dépendance du Canada vis-à-vis des sources étrangères d’énergie, et ils ont convenu qu’il y aurait lieu de mettre en oeuvre des programmes de conservation et de substitution, ainsi que des programmes de recherche et de développement. Les ministres ont accepté de collaborer afin d’accélérer l’exécution des grands travaux dans le domaine de l’énergie, chaque fois que la chose sera possible.

Agriculture et tourisme

Les politiques de l’agriculture sur lesquelles l’on est tombé d’accord au cours de la réunion de trois jours sont: l’accroissement et la transformation des produits agricoles; la campagne en faveur de l’achat d’aliments canadiens, la stratégie de mise en marché du grain, à l’échelle du Canada; la recherche en agriculture; l’expansion des marchés internationaux et l’amélioration du réseau de transport.

D’autre part, l’on entreprendra une

campagne nationale visant à accroître l’industrie touristique canadienne par les moyens suivants: l’encouragement au voyage, l’accroissement et l’amélioration de l’infrastructure et la réduction des frais de voyage pour les Canadiens et les visiteurs étrangers.

Pêches et forêts

Les premiers ministres sont convenus que tous les gouvernements devaient agir sans délai, afin de profiter pleinement des possibilités économiques offertes par la nouvelle limite des 200 milles, et qu’il fallait encourager la participation des provinces au processus d’élaboration de politiques. A titre d’exemples, il faut prendre des initiatives portant sur le développement de la flotte de pêche, l’aménagement d’installations riveraines, des améliorations aux ports et aux quais, et des mesures de mise en marché.

Pour ce qui est des forêts, l’accord s’est fait dans les secteurs de la recherche et du développement, de l’élimination de la tordeuse de bourgeons et d’autres ennemis des arbres.

L’habitation

Les ministres fédéral et provinciaux responsables du logement étudieront la proposition des provinces concernant le financement des programmes de construction domiciliaire. L’on accélérera la construction d’habitations là où les besoins sont les plus pressants. L’on tirera le meilleur parti possible du capital privé pour financer la construction d’habitations. Enfin, l’on simplifiera les règles qui régissent le fonctionnement des programmes fédéraux et provinciaux relatifs à l’habitation.

Grands travaux d’équipement

Le gouvernement fédéral et les provinces concernées ont accepté d’appliquer immédiatement un programme d’investissement et de création d’emplois qui comprend l’établissement de la Société de développement énergétique du cours inférieur du fleuve Churchill (Terre-Neuve), laquelle se chargera de la conception technique, de la commercialisation, du financement et de la construction du projet hydro-électrique de l’île de Gull. D’autre part, de concert avec le secteur privé, le gouvernement fédéral et la Saskatchewan participeront à l’établissement d’installations d’amélioration du pétrole lourd (Nord-Ouest de la Saskatchewan).

Projets prioritaires

Le communiqué précise que le gouvernement fédéral et les provinces concernées

(suite à la page 8)

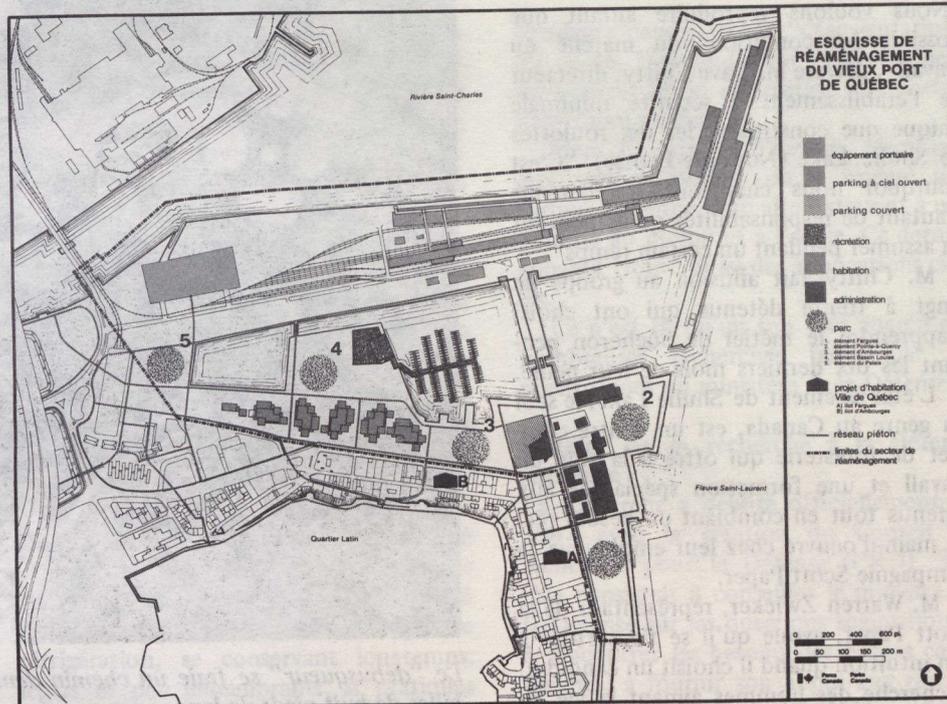
Plan de réaménagement du Vieux Port de Québec

“Par son histoire et par son architecture, le Vieux Québec est un quartier d’une importance exceptionnelle, non seulement pour les citoyens de la ville de Québec, mais aussi pour ceux de tout le Canada”, a fait remarquer M. André Ouellet, ministre d’État chargé des Affaires urbaines, alors qu’il annonçait, le 13 février à l’hôtel de ville de Québec, la création d’un programme fédéral de \$42 millions, réparti sur quatre ans, destiné à redonner vie aux quelque 170 acres de terrain situées dans le quartier du Vieux Port de Québec, et appartenant au gouvernement fédéral. Les travaux permettront la création de 1 000 emplois qui y seront directement reliés.

Le programme vise en particulier la création d’espaces verts et récréatifs, l’aménagement d’un centre maritime illustrant le passé du Vieux Port, la remise en état d’immeubles à caractère historique, la construction de locaux pour l’administration fédérale et de 300 unités de logement pour personnes à revenus modiques et moyens, la reconstruction des quais et la réalisation d’une étude de rentabilité d’un centre océanographique régional.

Actuellement, certains secteurs du Vieux Port sont dans un état pitoyable et certaines installations industrielles, portuaires et ferroviaires devenues désuètes devront être relocalisées.

Le ministère d’État aux Affaires urbaines se chargera de diriger et de coordonner



ner l’ensemble du projet. Les autres ministères et organismes fédéraux appelés à y participer sont les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien (Parcs Canada), des transports (Conseil des ports nationaux), des Travaux publics, des Pêches et de l’Environnement, ainsi que la Société centrale d’hypothèques et de logement.

M. Ouellet a conclu ainsi : “...Le vieux Port va renaître. Son caractère historique

sera rehaussé. Ce sera là un ensemble qui sera non seulement attrayant, mais qui de plus répondra aux besoins d’aujourd’hui... Ce que nous entreprenons aujourd’hui correspond aux désirs et objectifs que nous ont manifestés le gouvernement du Québec, les autorités de la ville de Québec ainsi que plusieurs groupes de citoyens voués à la promotion humaine, touristique et historique du quartier du Vieux Québec.”

Visite de la Souveraine au Canada

Le premier ministre a annoncé le 1er février que Sa Majesté la Reine serait de passage au Canada du 26 juillet au 6 août 1978.

La Souveraine visitera Terre-Neuve, la Saskatchewan et l’Alberta. Comme elle l’a annoncé dans le discours du Trône, le 18 octobre 1977, elle procédera à l’ouverture des Jeux du Commonwealth à Edmonton, le 3 août.

Le premier ministre a également rendu publique la nomination, approuvée par Sa Majesté, de M. Henry F. Davis au poste de secrétaire canadien de Sa Majesté la Reine et coordonnateur fédéral de la visite royale en 1978.

M. Davis, qui dirige par ailleurs le Secrétariat des conférences intergouverne-

mentales canadiennes, cumulera les deux postes.

Nouveaux accords de travail partagé

Le ministre de l’Emploi et de l’Immigration, M. Bud Cullen, a annoncé récemment que des mises à pied touchant 275 travailleurs avaient été évitées grâce à la signature de trois nouveaux accords de travail partagé. Les accords ont été conclus avec Summer Tire and Automotive Limited, de Moncton (Nouveau-Brunswick), Research Industries Limited, de Burnaby (Colombie-Britannique) et Ubald Forest et fils limitée, au Québec. Cette dernière entente inclut les deux usines de la compagnie à La Visitation et à Trois-Rivières.

Rappelons que dans le programme fédéral d’emploi partagé, les travailleurs acceptent d’abord de travailler pendant une période plus courte que la semaine normale. Une partie de leur salaire perdu leur revient sous forme de prestations d’assurance-chômage. La Commission de l’emploi et de l’immigration du Canada passe alors un contrat dans lequel sont arrêtées les conditions qui régissent le versement des prestations pour travail partagé.

Ces trois accords font passer à six le nombre d’ententes conclues jusqu’à présent. M. Cullen a signalé que, dans chacun des trois projets approuvés, les entreprises visées envisageaient des mises à pied temporaires et préoyaient recommencer à produire pleinement au bout de quelques mois.

Les bûcherons de Shulie Lake

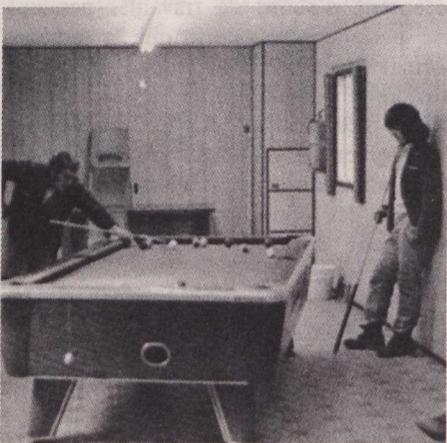
“Nous voulons reproduire autant que possible les conditions du marché du travail”, déclare M. Dave Chitty, directeur de l'établissement à sécurité minimale unique que constituent les dix roulottes de Shulie Lake (Nouvelle-Écosse). “C'est pourquoi nous chargeons les détenus d'autant de responsabilités qu'ils peuvent en assumer pendant un certain temps”.

M. Chitty fait allusion au groupe de vingt à trente détenus qui ont choisi d'apprendre le métier de bûcheron pendant les dix derniers mois de leur peine.

L'établissement de Shulie Lake, le seul du genre au Canada, est un centre complet de foresterie qui offre à la fois un travail et une formation spécialisée aux détenus tout en comblant un besoin réel en main-d'oeuvre chez leur employeur, la compagnie Scott Paper.

M. Warren Zwicker, représentant de la Scott Paper, avoue qu'il se fie surtout à son intuition quand il choisit un candidat. Il cherche des hommes aimant la vie en plein air et pouvant rester seuls en forêt plusieurs heures d'affilée. MM. Dave Chitty et Rudy Street (ce dernier est surveillant des libérations conditionnelles de Shulie Lake) se soucient peut-être plus de la stabilité du candidat et de son sens des responsabilités.

Certes, la possibilité qu'ont les détenus de s'ouvrir un compte en banque, alors qu'en principe ils sont encore incarcérés, les encourage fortement à poser leur candidature. “Mais, affirme Rudy, ils savent aussi que leur chance de réussir dans la société est plus grande s'ils viennent ici. Ils savent qu'ils vont prendre ici de bonnes habitudes de travail”.



De nouveaux arrivés jouent au billard dans la roulotte réservée aux loisirs.



Le “débusqueur” se fraie un chemin dans les épaisses broussailles malgré sa charge de billes de huit pieds de long.

Pour certains détenus, il s'agit d'un premier travail

L'établissement insiste pour que les détenus acquièrent de bonnes habitudes de travail et la compétence voulue. Ils doivent tous se présenter au travail à la même heure et accomplir une tâche précise. Autrement, ils savent qu'ils peuvent être congédiés et renvoyés à l'établissement de Springhill. De nombreux détenus n'ont jamais eu d'emploi permanent et ne peuvent même pas comprendre ce que ça signifie. Lorsque M. Dave Chitty a annoncé récemment que ce ne serait plus le personnel, mais des réveille-matin qui réveilleraient les détenus, un jeune homme a sérieusement protesté: “Mon Dieu, M. Chitty, il n'y aura pas moyen de me réveiller avec ça. Je me suis levé tôt seulement deux fois dans ma vie. C'était pour aller au tribunal et ma mère a dû me réveiller.”

“Si nous ne sommes pas satisfaits du rendement d'un employé, fait observer Chitty, Warren, Rudy et moi nous nous asseyons avec lui et discutons de ce qui ne va pas. Nous lui donnons un mois pour améliorer sa production, ses habitudes de sécurité, son assiduité, etc., après quoi nous le rencontrons de nouveau et lui disons s'il s'est amélioré ou non. Habituellement, nous le gardons s'il est capable de donner un rendement. Nous n'avons con-

gédié que deux hommes depuis un an que nous sommes ici.”

La Scott Paper fournit au nouvel arrivé une scie à chaîne, des limes, des pinces ainsi que des pantalons, des bottes, des gants de travail et un casque protecteur, le tout d'une valeur d'environ \$500. Ce matériel reste au détenu après son départ du camp, mais pendant qu'il s'acquitte de sa dette, les trois premiers mois, le Service canadien des pénitenciers lui paie sa pension et une petite allocation mensuelle de cantine.

Pendant ce temps, la compagnie Scott prend note de chaque morceau de bois coupé et verse à son crédit une somme identique à celle qu'elle donne aux autres employés. Quand le matériel est remboursé, le détenu touche un chèque “net”, ouvre un compte en banque et paye sa propre pension.

Les détenus se couchent à l'heure qu'ils veulent, du moment qu'ils sont au travail à 7h15. Heureusement, il n'y a que deux ou trois nouveaux arrivants à la fois déclare Rudy, car “ils ne peuvent réellement pas prendre en main leur liberté nouvelle. Ils restent debout toute la nuit à bavarder. Les premiers jours ils sont vraiment surexcités et c'est dur pour tout le monde. Mais les autres détenus les comprennent parce qu'ils sont déjà passés

La chronique des

par là eux-mêmes et ils sont sincèrement disposés à leur parler." Il ajoute: "C'est bien mieux que d'être parachuté directement de l'établissement dans la rue parce qu'il se peut que personne ne vienne à sa rencontre".

Au bout de deux mois, les détenus ont droit à un congé de fin de semaine, élément essentiel du programme "...parce qu'il leur permet de visiter les communautés dans lesquelles ils vivront et de voir comment les gens les considèrent".

Conservation de vieux documents

Les archivistes de par le monde suivent de près des expériences menées, aux Archives publiques d'Ottawa, sur la conservation de vieux documents.

En raison de l'acide utilisé dans la fabrication du papier, certains livres et documents ne peuvent être manipulés, le papier s'effritant au toucher. Actuellement on débarrasse les vieux documents de cet acide en les faisant tremper dans une solution chimique, puis on les fait sécher ou laminier. Cette méthode est efficace mais elle est coûteuse car, dans le cas d'un livre, chaque page doit être traitée séparément, et le coût de l'opération peut atteindre \$ 200.

Les spécialistes des archives publiques, en collaboration avec un savant américain, M. Richard Smith, étudient la possibilité de traiter 12 à 20 volumes à la fois, au coût d'environ \$2, dans une chambre spécialement construite. Cette méthode est plus rapide et moins onéreuse. Si elle s'avère un succès, il pourrait s'agir d'une découverte importante pour les archivistes qui ne disposent pas des fonds voulus aux fins de conservation.

D'autre part, le recyclage éventuel des substances chimiques constitue un autre avantage du procédé de désacidification en masse.

Les documents appartenant au capitaine Bernier et trouvés récemment dans le Nord (*Hebdo Canada*, vol. 6, n. 6) seront conservés selon cette nouvelle méthode.

Le secrétaire d'État et le ministre de la Consommation et des Corporations ont annoncé conjointement l'octroi d'une subvention de \$50 000 au Comité d'action positive de Montréal pour lui permettre d'entreprendre une étude de Montréal, ville d'aujourd'hui et celle de demain.

Applications civiles des recherches militaires

Les scientifiques du ministère de la Défense nationale font des recherches militaires pour la défense, bien sûr, mais souvent ces dernières trouvent des applications civiles: moyens d'enrayer les avalanches, aliments séchés à froid, moyens de contrer les déversements d'huile, protection contre les anafites, etc.

Pour ce qui est d'enrayer les avalanches, le Centre de recherches pour la Défense (CDR), à Suffield (Alberta), a trouvé un moyen de faire détonner des explosifs à distance. Ce moyen est utilisé dans les Rocheuses canadiennes et il représente un grand progrès dans la lutte contre les avalanches.

A l'Institut militaire et civil de médecine environnementale (IMCME), situé à Toronto, les travaux effectués sur les aliments séchés à froid ont contribué à l'essor des aliments ne nécessitant pas de réfrigération, se conservant longtemps, légers et peu encombrants, si pratiques pour les voyageurs et les amateurs de camping.

Un chercheur d'Esquimalt (Colombie-Britannique) a mis au point le "lécheur d'huile" (*slick-licker*) connu dans le monde entier. Cet appareil est l'un des premiers instruments pratiques pour récupérer, sans interruption, les nappes d'huile flottant à la surface de l'eau.

Stéthoscope électronique

Dans le domaine médical, l'IMCME poursuit des recherches sur la cinétose; il met actuellement au point un médicament amélioré ayant peu d'effets secondaires. Toujours à l'Institut, on travaille aussi sur un dispositif permettant de transformer l'amplitude en fréquence, installé sur un stéthoscope électronique qui pourra percevoir les bruits d'un coeur anormal, bruits qui seraient inaudibles autrement.

Et maintenant, quelques nouvelles pour les amateurs de plongée sous-marine! On travaille à la mise au point d'un ordinateur de décompression et d'un horizon gyroscopique installé sur le casque de plongée. Ce dernier appareil est une boussole qui indiquera au plongeur, par stéréophonie, sa direction par rapport au cap voulu.

Les pilotes civils seront intéressés par l'horizon artificiel de vision périphérique. Il s'agit d'un appareil qui diminuera grandement le travail du pilote volant aux instruments et qui réduira le nombre des

accidents causés par la "désorientation" du pilote. Des études sur l'aménagement du cockpit et la disposition des instruments sont en cours.

Pour fournir de l'énergie électrique aux régions isolées, on a intégré une turbine éolienne à un alternateur et à une batterie au plomb et à l'acide. Ce dernier appareil trouve aussi des applications civiles.

Ce n'est là qu'un très bref aperçu des nombreuses recherches faites par les scientifiques du ministère de la Défense.

Histoire de la recherche à la Défense nationale

La recherche a débuté officiellement en 1947 avec la création du Conseil de recherche pour la Défense (CRD). Son rôle consistait à conseiller le ministre de la Défense sur les questions scientifiques, à rencontrer les besoins des Forces canadiennes, à fournir son appui aux recherches, ayant pour objet la défense, faites dans les universités canadiennes et l'industrie, et à contribuer aux efforts collectifs de recherche pour la défense de l'OTAN.

Sous l'autorité d'un président, nommé, et de membres *ex-officio*, le travail du Conseil se faisait au quartier général d'Ottawa, dans des centres de recherches situés dans tout le Canada, et dans des bureaux de liaison à Washington, Londres et Paris. Quelque 2 000 ingénieurs scientifiques, tant militaires que civils, des techniciens et autre personnel ont formé le CRD.

Au tout début, la recherche incombait au CRD tandis que le développement était confié aux Forces canadiennes. En avril 1974, la plus grande partie du CRD a été intégrée aux Forces canadiennes pour former une nouvelle branche nommée CRED (Chef de la recherche et du développement). Environ 1 700 membres du personnel du CRD ont été transférés au CRED. Cent trente autres ont été affectés à la branche de la Recherche et de l'analyse opérationnelles, au quartier général de la Défense, et 25 sont restés au sein du CRD restructuré.

Le CRED effectue, pour le compte du MDN des recherches sur les matériaux et d'autres travaux connexes de développement, tout en contrôlant les programmes que suivent les six CRD.

MDN: ministère de la Défense nationale.

Traces d'explorateurs scandinaves du XIIIe siècle en terre de Baffin

Au cours de fouilles effectuées en 1977, deux archéologues de l'Université du Michigan, George et Deborah Sabo, ont trouvé une petite sculpture en bois représentant, semble-t-il, un Européen du XIIIe siècle. Précédant de deux siècles la venue de Christophe Colomb, cet objet semble avoir été sculpté par un Esquimau de la culture Thulé. (Les archéologues désignent par Thulé les ancêtres historiques des Inuit vivant de nos jours dans l'Arctique canadien.)

M. et Mme Sabo se sont rendus sur la terre de Baffin en juillet dernier dans le cadre d'un projet parrainé par la National Science Foundation afin de poursuivre des recherches pour l'Université du Michigan dans un lieu appelé Okivilialuk, dans l'Arctique canadien, sur la côte sud de la terre de Baffin. Ils ont trouvé six maisons Thulé abandonnées; le sol était formé de plaques de pierre, les murs étaient faits en pierre et en terre, tandis que les toits étaient soutenus par des côtes de baleine recouvertes de terre. Dans l'une de ces maisons, ils ont trouvé, entre autres, une figurine sculptée dans un bois à fil fin, probablement du pin, et mesurant un peu plus de 5 cm. La figurine représente un Viking portant une longue robe à capuchon qui comporte, à l'avant, une fente ou un pli allant de la taille jusqu'au bord, au niveau des chevilles. Le Viking porte également une croix sur la poitrine. M. et Mme Sabo soulignent que l'objet était saturé d'huile, probablement d'huile de phoque, et qu'il a été manipulé fréquemment.

Trois spécialistes du Canada et du Danemark ont assimilé le vêtement à celui que portaient les Européens, notamment ceux qui vivaient dans les colonies scandinaves du Groënland au XIIIe siècle. Ces colonies ont été christianisées dès le début du XIe siècle et l'on peut supposer que le port de la croix sur la poitrine remonte à ce moment-là. Selon le professeur Maxwell, de l'Université du Michigan, qui a accompagné George Sabo sur les lieux des fouilles, l'importance de la figurine réside dans le fait qu'il s'agit d'une pièce sculptée par un Esquimau de la culture Thulé et qu'elle représente un Européen. Non seulement fournit-elle la preuve qu'un contact s'est établi entre les Européens et les habitants de la terre de Baffin à une époque très lointaine, mais



elle nous révèle l'influence exercée au Canada par les Européens sur la culture aborigène des Esquimaux dits de Thulé.

Bien que diverses sculptures esquimaudes aient été recueillies un peu partout au Groënland et que des vestiges d'une collectivité viking aient été retrouvés à Terre-Neuve dans les années 60, la découverte

faite sur la terre de Baffin situe pour la première fois la présence de Vikings à l'ouest de ces deux grandes îles (Groënland et Terre-Neuve).

La figurine et les autres objets trouvés appartiennent au gouvernement canadien, et sont confiés au Musée national de l'Homme à Ottawa.

Exposition permanente sur les Acadiens

Les Acadiens sont les descendants des colons français qui s'établirent dans les provinces connues aujourd'hui sous le nom de Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.

A cause de l'importance que revêt la survivance du peuple acadien dans l'histoire du Canada, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Hugh Faulkner, a demandé à Parcs Canada (qui relève de son ministère) de monter sur ce thème une exposition permanente ouverte au public. Elle sera installée dans les anciens locaux du collège Saint-Joseph à Memramcook (Nouveau-Brunswick). Le Collège a été à l'origine du réveil acadien à Memramcook et il est un lieu de formation pour les Acadiens depuis plus d'un siècle. Fondé en 1864 par le père Camille Lefebvre, il a été l'une des premières maisons bilingues d'enseignement du Canada et il s'est vu accorder une charte d'université en 1868. Le Collège qui est à présent rattaché à l'Université de Moncton, a déménagé dans cette ville.

Aide financière du gouvernement fédéral à la construction d'appartements pour personnes âgées, au Québec

La Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) consentira des prêts d'une valeur totale de \$28 millions à la Société d'habitation du Québec (SHQ), pour permettre la construction de 1 148 appartements pour personnes âgées, dans six municipalités du Québec.

En plus de consentir ces prêts pour des périodes de 50 ans à 9,5 p.c. d'intérêt, la SCHL paiera 50 p.c. de tous les déficits d'exploitation résultant de la location de ces appartements à des loyers proportionnés aux revenus des locataires.

Les ensembles prévus comprendront tous des appartements d'une ou deux chambres, groupés dans des immeubles de béton et d'acier de six, sept ou huit étages. Dans chaque bâtiment, il y aura des salons communs, des salles de bricolage, des balcons, des salles pour faire la lessive et des tapis posés mur à mur; chaque appartement est loué avec une cuisinière et un réfrigérateur.

La chronique des arts

Peintures paysannes chinoises à la Galerie nationale



Chou Wen-teh — *Plus il y a de forêts, plus la récolte est bonne.*

Du 17 février au 19 mars, la Galerie nationale, à Ottawa, présente, pour la première fois au Canada, un ensemble remarquable de 76 gouaches exécutées par des artistes paysans de Chine.

L'exposition de cette collection au Musée d'Art de Pékin, en 1973, fut une révélation. *Peintures paysannes du Canton de Hu, province de Chen-si, Chine*

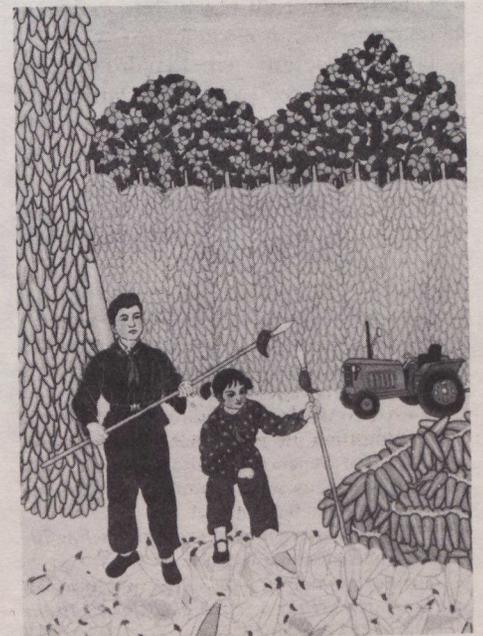
comprend bon nombre d'oeuvres qui figureraient à cette grande première.

Cette imagerie populaire, élevée au niveau de l'art, exprime avec une exquise fraîcheur les grands bouleversements qui ont métamorphosé les campagnes de Chine et la vie de son peuple depuis trente ans. Le titre même des oeuvres témoigne bien de cette identité et de ce

dynamisme nouveaux: *Village nouveau, esprit nouveau, A notre tour de garder le grain au déjeuner, Notre porcherie neuve.* Ainsi que l'explique l'auteur de cette dernière peinture, Wang Yung-Yi: "Cette porcherie m'a fortement impressionné. Une fois achevée, j'ai dû la peindre. Nous avons 68 étables où travaillent sept personnes y compris un vétérinaire. La commune a encouragé toutes les brigades à venir s'instruire à notre construction, ce qui a donné lieu à une réunion."



Ma Ya-li — *Éducateur politique.*



Chang Fang-hsia — *A notre tour de garder le grain au déjeuner.*

Un secteur privé... (suite de la page 2)

ont convenu d'accorder une attention particulière à:

- l'accroissement des avantages que l'on peut retirer de la nouvelle limite de pêche à 200 milles;
- l'expansion des entrepôts de céréales à Prince Rupert (Colombie-Britannique);
- l'accroissement des investissements dans l'industrie automobile;
- l'ouverture d'une nouvelle mine de charbon au Cap-Breton (au coût de \$100 millions). Elle emploiera jusqu'à 1 000 travailleurs;
- l'installation dans l'Est canadien d'un gazoduc allant de Cornwall jusqu'aux Maritimes (Début de la construction: 1979);
- l'utilisation de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy (Nouvelle-Écosse). Une étude financée par le gouvernement fédéral, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick est en cours;
- le prolongement du pipeline Dempster jusqu'au delta du Mackenzie;
- la mise en oeuvre du projet *Polar Gas*. La première étape de cette demande a déjà été soumise à l'Office national de l'énergie;
- la réalisation du projet de la Tenneco. Celle-ci importerait du gaz naturel liquéfié d'Algérie pour l'acheminer à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) où il serait gazéifié; puis elle le ferait parvenir à la frontière américaine par un gazoduc de 66 milles;
- l'amélioration du réseau ferroviaire canadien;
- la construction par l'Hydro-Ontario d'usines à Bruce, Pickering, Darlington, Wesleyville, Atikokan, programme de construction que le gouvernement de l'Ontario continuera d'appuyer;
- la réalisation d'un projet pilote dans l'Arctique par lequel le gaz naturel liqué-

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

fié de l'île Melville serait acheminé aux États-Unis ou vers l'Est du Canada;

- la démonstration de chaudières à lits fluidisés (charbon-déchets), à Summerside (île-du-Prince-Édouard).

Nouvelles brèves

Les nombreux journalistes étrangers, et autres personnalités, qui ont visité le Canada dans le cadre du service "visiteurs et conférenciers" du ministère des Affaires extérieures, seront attristés d'apprendre le décès soudain de Mme Muriel Ann Corbet, le 16 février. Mme Corbet était chef du service "visiteurs et conférenciers" depuis avril 1974.

La *Japanese Canadian Centennial Society* a tenu un "banquet de remerciements", le 3 février, à Toronto. Cette réception est venue couronner les nombreuses activités qui se sont déroulées aux quatre coins du Canada à l'occasion du centenaire de la participation des Canadiens d'origine japonaise à la société canadienne. Pour le représenter, le gouvernement du Canada avait délégué le ministre d'État au Multiculturalisme, M. Norman Cafik.

Le ministre des transports, M. Otto Lang, annonçait récemment que l'Administration de l'air avait approuvé des changements qui permettront aux émetteurs électroniques de repérage (ELT), dont on avait ordonné le retrait à la suite de plusieurs incidents, d'être immédiatement réinstallés dans quelque 6 000 avions. On prévoit un délai de quatre à cinq mois avant que les fabricants intéressés commencent à produire des ELT d'un type nouveau. D'ici là, les propriétaires d'ELT pourront temporairement remplacer les piles au lithium par d'autres piles sèches. Les ELT émettent un signal radio permettant de localiser avec précision les avions en détresse au sol.

Le colloque culturel de l'Ouest s'est tenu à Gimli (Manitoba) du 25 au 29 janvier. Les travaux du colloque ont particulièrement porté sur l'épanouissement culturel des francophones hors Québec. D'autre part, le 33e congrès de la Fédération des Franco-Colombiens aura lieu à Vancouver du 20 au 22 mai prochain.

Les Canadiens de Montréal ont battu un record de la Ligue nationale de hockey en jouant 24 matches sans défaite. Le record précédent, de 23 matches, avait été établi par les Brouins de Boston durant la saison de hockey 1940-1941 et égalé par

les Flyers de Philadelphie durant la saison 1975-1976.

Un festival international du film, à l'image de ceux de Cannes et de Berlin, aura lieu à Montréal du 25 août au 3 septembre. Un premier festival a déjà eu lieu l'an dernier, mais celui de cette année sera, selon la Fédération internationale des associations de cinéastes, le plus important de l'Amérique du Nord.

Le secrétaire d'État a annoncé le 13 février que des subventions, s'élevant à un total de \$22 050, avaient été accordées à six organismes de la Saskatchewan. Cinq d'entre elles sont accordées aux termes du programme des groupes minoritaires de langue officielle. Elles se partagent ainsi: Centre culturel de St-Denis (\$2 000), Centre culturel Saskamis 77 de Saskatoon (\$3 800), Centre Sylvain de St-Victor (\$3 200), Comité culturel du Club Fransaskois de Debden (\$2 800), Comité culturel de la Société française de Prince-Albert (\$2 750). La sixième subvention a été remise à la Fédération canadienne des femmes universitaires de Regina.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé au début de février qu'en 1976-1977, dans le cadre de la loi sur les soins médicaux, le gouvernement fédéral avait versé aux provinces et aux territoires des contributions totalisant \$955,7 millions.

Au cours du dernier trimestre de 1977, 315 369 véhicules automobiles ont été rappelés au Canada pour des défauts ayant trait à la sécurité, ce qui porte le total de l'année à 894 695 véhicules rappelés. Les rappels du dernier trimestre touchaient 213 097 voitures de tourisme, 30 418 camions et autobus, 1 202 motos, 70 582 motocyclettes et 70 remorques.

Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a déclaré le 6 février que 900 000 habitations supplémentaires, dans tout le pays, pourront dorénavant bénéficier des subventions fédérales accordées en vertu du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes; les maisons construites avant 1946 sont maintenant admissibles aux avantages du programme.

A compter du 1er mars, les Canadiens pourront avoir accès aux données compilées sur eux par 27 ministères et 62 agences gouvernementales, et exiger que soient corrigées les erreurs que contiendraient ces dossiers. Cette ouverture des banques de données est autorisée, en principe, par la Loi sur les droits de l'homme.